



# HAUSSE DE LA CSG GEL DES PENSIONS

## STOP À LA PERTE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Pour les retraités, l'année 2018 est une année noire. Après la hausse de la CSG sans contrepartie, le gel de la revalorisation des retraites en 2018 décidé en même temps par le gouvernement est une provocation supplémentaire envers les retraités.

**Mois après mois le pouvoir d'achat est rogné**, alors que la hausse des prix repart depuis plus d'un an. La prochaine augmentation des pensions est reportée d'octobre 2018 à janvier 2019. Cela signifie une perte sèche de plusieurs dizaines d'euros. Depuis 2014, les retraites sont revalorisées en retard sur l'inflation. Cet effet « retard » a des conséquences d'autant plus redoutables que l'inflation est forte.

**Décalage après décalage, c'est une année de revalorisation passée la trappe sur les 9 dernières années.** Après un premier report de janvier à avril 2009, puis à octobre en 2013 et à nouveau janvier 2019, les retraités se retrouvent lésés.

**Année après année, le niveau de vie des retraités baisse**, parce que les pensions sont indexées sur les prix.

**Après une vie entière au travail, le niveau de pension minimale (pension de base plus complémentaire) est scandaleusement bas, environ 950 euros par mois.**

. inférieur au seuil de pauvreté ;  
. moins élevé que le montant du net du Smic (*qui s'élève en 2018 à 1 173 euros mensuels*).

**Négligence ou acte volontaire ? Le prélèvement de 1% au titre de la maladie sur les pensions des retraites complémentaires (Arrco, Agirc, Ircantec) est maintenu**, alors que les cotisations maladie sur les salaires ont été supprimées. Les retraités relevant de ces régimes restent aujourd'hui les seuls contributeurs à une cotisation d'assurance maladie hors CSG.

**La CFDT Retraités dit Stop ! Trop, c'est trop : C'est un nouveau coup porté au porte-monnaie des retraités** : gel des retraites en 2018 (400 millions d'euros), cotisation maladie sur les seules retraites complémentaires (700 millions d'euros) par an, hausse de la CSG sans aucune contrepartie (4,5 milliards d'euros par an).

Ces atteintes répétées à leur pouvoir d'achat cristallisent un fort mécontentement des retraités. Elles participent d'une attitude de mépris de la part du gouvernement qui n'envisage à ce jour aucune négociation pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

**La CFDT Retraités appelle les retraités à se mobiliser pour défendre leur pouvoir d'achat. Et à rejoindre les actions que nous proposerons sur l'ensemble du territoire.**

### LA CFDT RETRAITÉS REVENDIQUE ET PROPOSE :

- . des mesures concrètes pour compenser les pertes de pouvoir d'achat des retraités (gel des pensions en 2018) ;
- . la revalorisation des basses pensions ;
- . une indexation des pensions sur les salaires ;
- . la suppression de la cotisation spécifique de 1 % sur les pensions de retraites complémentaires.



[cfdt-retraités.fr](http://cfdt-retraités.fr)

**La CFDT Retraités agit au quotidien pour le respect de chacun. Aujourd'hui, J'ADHÈRE !**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Coupon à retourner à UCR CFDT - 49 Avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19